



TROPHÉES
DE L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE
ARTISAN
Normandie

seine
-eure
agglomération

LE TERRITOIRE DE L'ACTION

- > Département de l'Eure
- > Communes de Val-de-Reuil et de Saint-Etienne-du-Vauvray
- > Surface couverte par l'action : 50 ha

CALENDRIER

- > 2010-2011 : étude de faisabilité
- > 2012-2013 : acquisition des parcelles
- > 2012 : mission de maîtrise d'œuvre
- > 2014-2017 : réalisation des travaux

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE EURE

RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DES PATURES

PARTENAIRES : Agence de l'eau Seine Normandie, Département de l'Eure, Région Normandie, Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

Contexte et enjeux climatiques



Les conséquences attendues du changement climatique en Normandie sont l'augmentation des températures et des épisodes de chaleur, la modification du régime des précipitations avec à la fois des précipitations extrêmes, avec risque d'inondation, et des sécheresses également extrêmes, et une tendance à l'assèchement des écosystèmes. Les projections climatiques du GIEC normand, à horizon 2100, prévoient :

- une augmentation de la température moyenne annuelle : jusqu'à plus de 3°C sur les secteurs de la vallée de la Seine et le sud de l'Orne
- une augmentation du nombre de jours de chaleur : passage de moins de 15 jours actuellement à plus de 60 jours/an sur ces mêmes secteurs
- les secteurs intracontinentaux seront les plus concernés par ces phénomènes de chaleur et de sécheresse
- la diminution des eaux de surface et souterraines, une dégradation de sa qualité et des inondations plus intenses et plus fréquentes.

L'Eure se caractérise par la présence de vastes plateaux agricoles au paysage très ouvert et est entaillée de quelques vallées humides. L'action concerne une zone humide de fond de vallée, la « zone humide des Pâtures », qui se situe sur les communes de Val-de-Reuil et de Saint-Etienne-du-Vauvray, à proximité du centre bourg de la commune du Vaudreuil. C'est une zone humide des plaines alluviales, pour lesquelles les échanges hydriques principaux se font avec la rivière et la nappe. Située dans le plan de prévention du risque inondation (PPRI) des Boucles de Poses, cette zone humide est une zone d'expansion de crue de l'Eure. Les 40 ha d'espaces boisés, sont répartis en 3 secteurs séparés par des voiries (routes départementales 71 et 77) mais hydrauliquement liés par un réseau de buses et de fossés. Le site se trouve à proximité immédiate de l'Eure et de la morte Eure, dans le périmètre de protection éloigné du champ captant des Hauts Prés et la nappe d'accompagnement de la Seine.

L'action d'adaptation et les services écosystémiques visés

Initié en 2010, le projet de restauration de la zone humide des Pâtures s'inscrit complètement dans les objectifs de protection de la ressource en eau potable du territoire, en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature. En 2009, la communauté d'Agglomération a établi les périmètres de protection du champ captant des Hauts Prés, principale ressource en eau potable du territoire. Soucieux de préserver la qualité de cette ressource stratégique pour le territoire, les élus de l'Agglomération ont souhaité mettre en place les mesures nécessaires à sa protection. Ainsi 100ha de parcelles en culture ont été acquis par la collectivité et convertis en agriculture biologique et 50ha de zone humide restaurés pour renforcer leur fonction épuratrice.

Un des autres objectifs du projet consistait à améliorer le rôle de zone d'expansion de crue de la zone humide et sa fonctionnalité écologique avec la création d'un chenal d'écoulement. Le projet souhaitait aussi faire du site un réservoir de biodiversité en restaurant la continuité écologique de l'Eure (création d'un bras de contournement du clapet de la morte Eure) et en diversifiant les habitats naturels (création de mares, restauration de prairies humides et de la forêt alluviale).

Un cheminement (platelage en bois) accompagné de panneaux pédagogiques pour sensibiliser la population sur les zones humides a été réalisé. Cet aménagement a participé à l'amélioration du cadre de vie des habitants des communes voisines.



Facteurs de succès de l'action

Plusieurs facteurs ont œuvré à la réussite de l'action :

- Un portage politique fort des élus de l'Agglomération
- Un foncier déjà public, propriété de l'Etablissement Public Foncier de Normandie depuis la création de la ville nouvelle de Val-de-Reuil
- Un service rivière et milieux naturels au sein de l'Agglomération déjà structuré pour porter le projet et surtout sa gestion actuelle. L'existence d'une équipe de régie a facilité la gestion par le pâturage et l'entretien régulier des pontons du cheminement créé pour les visiteurs.
- Un accompagnement fort des partenaires techniques et financiers (Agence de l'eau et département)

Suivi et évaluation de l'action

Les travaux menés ont été précédés par la réalisation d'un état initial de la biodiversité du site et depuis, un suivi écologique est réalisé tous les ans par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Les crues font aussi l'objet d'attention et d'observations afin de voir comment se comporte la zone humide dans son rôle de zone d'expansion de crue.

Un suivi de la fréquentation de la zone pédagogique est réalisé grâce à des éco compteurs positionnés au niveau des 2 entrées du site.

Résultats clés obtenus et escomptés

En termes de biodiversité, la diversification des habitats et le retour à une meilleure fonctionnalité des écosystèmes ont été positifs. Le bilan des suivis écologiques effectués entre 2011 et 2021 indique une très forte augmentation de la diversité des espèces animales et végétales (+150% pour les reptiles, +53% pour les oiseaux et + de 200% pour les orthoptères, hétérocères et odonates...).

Ce bilan est aussi favorable en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'eau du captage d'eau potable.



Concernant les crues, avant travaux, les submersions par débordement de l'Eure, restaient rares, et ont eu lieu lors des crues de l'Eure de 1995, 1999, 2001 pour les plus récentes, avec des impacts sur des habitations situées au Vaudreuil. Depuis les travaux, le chenal créé a permis la régulation des débits en période de crue. La zone est mobilisée plus fréquemment et pour des crues de plus faible amplitude qu'avant travaux, et en cas de crues importantes, la durée d'inondation est plus longue qu'avant. Cela a permis de limiter l'impact des petites crues plus récurrentes sur les zones urbaines situées en aval.

Crédits photos : Communauté d'Agglomération Seine Eure